

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	17-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	sarah.pouchain@epsm-caen.fr
Date du concours :	03-12-2026
A propos du poste :	

Le cadre de santé organise l'activité paramédicale, encadre l'équipe et coordonne les moyens d'un service de soins, médicotechnique ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations.

Le cadre de santé développe la culture du signalement et la gestion des risques et participe à la gestion médico-économique au sein du pôle.

Le cadre de santé est impliqué dans la Politique de l'établissement. Il est partie prenante dans les différentes actions d'amélioration de la qualité proposées par la Direction.

Informations sur l'établissement

Nom : EPSM DE CAEN

Ville : 14000 Caen

Pour candidater

Date limite de candidature : 30-10-2026

Conditions de candidature :

Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;

Jouir de leurs droits civiques ;

Être en position régulière au regard du code du service national ;

Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011 susvisés, le décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-984 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps des infirmiers anesthésistes de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 portant statut particulier du corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale de la fonction publique hospitalière et le décret n° 2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux en pratique avancée de la fonction publique hospitalière comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis (en position d'activité ou détachement) dans un ou plusieurs des corps précités ;

Les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les documents présentés sur une seule face RECTO :

Un formulaire d'inscription dûment complété à demander par mail à l'adresse suivante : secretariat-drh@epsm-caen.fr

Un CV détaillé (emplois, formations, attestations d'employeurs).

Copie du Diplôme de Cadre de Santé et autres titres/certifications.

Copie de la carte d'identité ou du livret de famille.

Un état signalétique des services publics avec fiche du poste actuel.

Justificatif de situation vis-à-vis du service national (si applicable).

Note : Le bulletin n°2 du casier judiciaire sera directement sollicité par l'Établissement.

Mail pour l'envoi des candidatures : sarah.pouchain@epsm-caen.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
EPSM de Caen
Service DRH
Responsable des Concours – Mme Sarah POUCHAIN
15 ter rue Saint-Ouen – BP 223
14012 Caen Cedex.